

ACTION URGENTE

VENEZUELA. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS AGRESSÉ À SON DOMICILE

Le défenseur des droits humains Marino Alvarado et son fils de neuf ans ont été agressés à leur domicile par trois hommes armés. Ce militant, sa famille et ses collègues risquent peut-être de subir d'autres agressions.

Selon le Programme pour l'éducation et l'action en faveur des droits humains (Provea), une organisation non gouvernementale (ONG) vénézuélienne, **Marino Alvarado et son fils de neuf ans** se sont retrouvés face à trois hommes armés dans l'immeuble où ils vivent à Caracas, la capitale, le 1^{er} octobre vers 17 h 30. Ils rentraient de l'école lorsque les inconnus sont entrés de force chez eux. Une fois à l'intérieur, Marino Alvarado et son fils ont été maintenus attachés 40 minutes. Pendant ce temps, les agresseurs ont pris deux ordinateurs portables, une tablette, deux téléphones portables, un appareil photo et de l'argent liquide. Marino Alvarado a été frappé à la tête.

Ancien directeur de Provea, il continue de collaborer avec l'organisation et rédige des articles d'opinion pour la presse. Le 21 août, le président Nicolás Maduro s'en est pris à Provea à la télévision nationale. Il a déclaré qu'il s'agissait d'une organisation de droite et a précisé que Marino Alvarado avait reçu de l'argent de l'État américain et servi d'informateur à la police sous le gouvernement précédent.

En septembre, Marino Alvarado et d'autres membres de Provea ont demandé à la Commission interaméricaine des droits de l'homme d'ordonner des mesures conservatoires car ils craignaient pour leur sécurité.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à diligenter une enquête exhaustive et impartiale sur l'agression dont Marino Alvarado et son fils ont été victimes, apparemment en raison des activités de cet homme en faveur des droits humains ;
- demandez-leur de prendre toutes les mesures qui s'imposent afin de garantir le droit de Marino Alvarado et de sa famille à la vie et à l'intégrité physique, dans le respect de leurs souhaits et conformément à l'obligation de protéger les défenseurs des droits humains, établie par la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme [Nations unies, 1998] ;
- priez-les instamment de ne plus tenter de discréditer les défenseurs des droits humains, en particulier de ne plus faire de déclarations publiques mettant à mal les activités légitimes de ces personnes.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 NOVEMBRE 2015 À :

Président de la République
Sr. Nicolás Maduro Moros
Presidente de la República
Final Avenida Urdaneta, Esquina de Bolero,
Palacio de Miraflores
Caracas, Venezuela
Twitter : @NicolasMaduro
**Formule d'appel : Señor Presidente, /
Monsieur le Président,**

Procureure générale de la République
Dra. Luisa Ortega Díaz
Edificio Sede Principal del Ministerio
Público, Esquinas de Misericordia a Pele El
Ojo Avenida México
Caracas, Venezuela
Courriel : ministeriopublico@mp.gob.ve
Fax : + 58 212 578 3239
**Formule d'appel : Dra. Fiscal, / Madame
la Procureure générale,**

Copies à :
Médiateur
Tarek William Saab
Defensor del Pueblo
Av. Urdaneta - Frente a El Universal
Centro Financiero Latino, Piso 27
Caracas, Venezuela
Fax : + 58 212 507 7025
Courriel : contacto@defensoria.gob.ve

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Venezuela dans votre pays (adresse/s à compléter) :
Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

VENEZUELA. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS AGRESSÉ À SON DOMICILE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International est profondément préoccupée par la situation des défenseurs des droits humains au Venezuela. Les attaques fréquentes et les campagnes de diffamation lancées par les autorités au plus haut niveau compromettent sérieusement la sécurité des défenseurs des droits humains et leur capacité de mener leurs activités sans crainte de représailles.

Bien que les autorités vénézuéliennes se soient engagées en novembre 2014, devant le Comité contre la torture [Nations unies], et en juin 2015, devant le Comité des droits de l'homme [Nations unies], à respecter les défenseurs des droits humains, le harcèlement à l'encontre de ces personnes n'a pas cessé. Les déclarations publiques de hautes autorités prenant pour cible des défenseurs des droits humains sont particulièrement inquiétantes. Elles interviennent souvent après que ceux-ci ont dénoncé des violations des droits humains, au niveau local ou devant des organisations internationales ou régionales spécialisées dans ce domaine. Le harcèlement constant que subissent les défenseurs des droits humains est un exemple du manque de tolérance dont font preuve les autorités vénézuéliennes à l'égard des critiques.

Les défenseurs des droits humains ne cessent d'exprimer leur crainte que, dans une société aussi polarisée que celle du Venezuela, les attaques et les campagnes de diffamation actuelles orchestrées par les autorités au plus haut niveau n'incitent des sympathisants du régime, y compris des groupes armés pro-gouvernementaux, à les intimider, notamment en agressant physiquement ces militants et leurs familles.

Des membres de Provea sont victimes de campagnes de stigmatisation menées par les autorités. Outre les déclarations faites par le président de la République en août 2015, le président de l'Assemblée nationale, Diosdado Cabello, a rendues publiques les informations concernant un voyage effectué par Rafael Uzcátegui, directeur actuel de Provea, et Carlos Correa, directeur de l'ONG Espacio Público, dans l'émission de télévision hebdomadaire *Con el Mazo Dando*. Certains de ces éléments n'avaient fait l'objet que de communications privées en ligne, c'est pourquoi les deux hommes concernés craignaient d'être sur écoute.

Fin mars, Rafael Uzcátegui figurait parmi les 12 défenseurs des droits humains harcelés et intimidés à l'aéroport de Caracas alors qu'ils venaient de participer à des auditions devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Quelques jours auparavant, dans son émission de télévision, le président de l'Assemblée nationale avait cité les noms des défenseurs des droits humains qui s'étaient présentés devant la Commission et avait divulgué les détails concernant leur vol de retour (pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/documents/AMR53/1772/2015/fr/>). En juillet, les Nations unies et des spécialistes interaméricains des droits humains ont dénoncé les attaques systématiques lancées contre des défenseurs des droits humains à la télévision d'État, qui visent à discréditer et à intimider ces personnes.

Nom : Marino Alvarado et son fils de neuf ans
Homme

AU 217/15, AMR 53/2584/2015, 2 octobre 2015